



Centre  
Gabrielle-Roy

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – Centre Gabrielle-Roy**  
**20 octobre 2025 à 13h**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Gabrielle-Roy, tenue le 20 octobre 2025 à 13h au Centre Gabrielle Roy au local 013, 8699 boul. Saint-Michel à Montréal.

**PRÉSENTS :**

Pierre Vasselin

Marie-Nadège Alcidas

Wladislav Pidvisischi-Danut

Cédrick Richer

Judurson Paul Cherestal

James Bastien

Formant quorum sous la présidence de Pierre Vasselin,

**ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :**

Marie-Nadège Alcidas – Direction

**PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :**

Shirley Gaston

**MEMBRES ABSENTS :**

Annie Portelance

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidence, Pierre Vasselin, déclare la séance ouverte. Il est 13 h 08.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Pierre Vasselin que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**Adopté majoritairement (01-CE-20/10/2025)**

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance 5 juin 2025
  - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Président et représentant de la communauté (MNA)
5. Établir les règles du quorum (président)
6. Calendrier de nos rencontres/dates et heures (prise de décision et adoption) (MNA)
7. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement (prise de décision et adoption) (président)
8. Acte d'établissement et plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) (consultation) (MNA)
9. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (consultation) (MNA).
  - Capsule vidéo
  - Section Autres informations
10. Points d'information
  - 10.1. Direction : formation pour les nouveaux membres
11. Parole au public
12. Varia
13. Levée de la séance

### **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 juin 2025**

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Vasselin que le procès-verbal de la séance du 5 juin 2025 soit approuvé avec dispense de lecture et avec ajout d'un point d'information de la Directrice sur le suivi du projet éducatif.

Appuyé par Cédrick Richer (02-CE-20/10/2025)

#### **3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

- Sans objet

### **4. PRÉSIDENCE ET REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

Pierre Vasselin accepte de reconduire son mandat de la présidence du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.

### **5. ÉTABLIR LES RÈGLES DU QUORUM**

**CONSIDÉRANT** que le quorum en formation générale adulte est la majorité, un nombre minimal de 4 membres doivent être présents pour tenir le conseil.

**CONSIDÉRANT** que le temps de rencontre est limité à une heure, soit de 13h à 14h.

**IL EST PROPOSÉ QUE** par Pierre Vasselin,

**QUE** si le quorum n'est pas atteint dans les 15 premières minutes de l'heure, le conseil est reporté. Une invitation sera envoyée par le Président.

Adoptée majoritairement (03-CE-20/10/2025)



Initials de la Présidence



Initials de la Direction

**6. Calendrier des rencontres**

CONSIDÉRANT que le président n'est disponible que les lundis.

IL EST PROPOSÉ QUE par la Pierre Vasselin de tenir le conseil les lundis de 13h à 14 pour l'année scolaire 2025-2026.

Appuyé par James Bastien (04-CE-20/10/2025)

**7. ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

CONSIDÉRANT qu'un montant de 400\$ est mis à la disposition du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.

CONSIDÉRANT que par les années passées, d'un commun accord, ces montants ont été utilisés pour les activités étudiantes, telles que la collation des finissants et la fête de fin d'année.

IL EST PROPOSÉ QUE par Wladislav Pidvisischi-Danut

QUE le montant de 400 \$ soit mis à la disposition du centre pour les activités des élèves en décembre et en juin.

Adopté majoritairement par résolution (05-CE-20/10/2025)

**8. ACTE D'ÉTABLISSEMENT ET PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES (PTRDI)**

- 8.1 Après connaissance de l'acte d'établissement et vérification des informations sur l'établissement, le CÉ confirme que les renseignements qu'il contient correspondent à la réalité et approuve l'acte d'établissement;
- 8.2 Après avoir pris connaissance du PTRDI en consultation, le CÉ confirme que les renseignements fournis dans le document sont compris et n'impliquent aucune modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires.

Confirmés majoritairement par résolution (06-CE-20/10/2025)

**9 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (PLVI) (consultation)**

Présentation du nouveau gabarit pour des fins de consultation des membres du CÉ avant son adoption au prochain CÉ le lundi 8 décembre 2025. Une courte vidéo ainsi qu'une ligne du temps ont été présentées durant la séance afin d'expliquer le mandat avant l'adoption du PLVI. Une copie sera envoyée par le Président aux membres avant le prochain conseil afin d'apporter les ajustements nécessaires.



Initials de la Présidence



Initials de la Direction

## **10 POINT D'INFORMATIONS**

### **10.1 PRÉSIDENT**

#### **10.1.1 Formation pour les nouveaux membres**

Précisions apportées par la Directrice de l'importance et des obligations légales de la formation des nouveaux membres. Un lien sera envoyé par le Président à cet effet par courriel.

### **10.2 DIRECTRICE**

#### **10.2.1 Élections municipales**

Ouverture du centre le 26 octobre et le 2 novembre pour l'organisation des bureaux de vote.

#### **10.2.2 Actualité : restriction budgétaire**

Malgré les restrictions budgétaires annoncées depuis le début d'année scolaire, la Directrice tient à informer les membres que les services ainsi que les ressources destinées aux élèves ne seront pas imputés. Le centre doit maintenir un budget semblable à l'année scolaire 2024-2025

## **11 VARIA**

### **11.1 Diner de Noël**

Monsieur Cédrick Richer, un des représentants élèves, propose une meilleure planification et coordination du diner de Noël pour une mobilisation optimale des élèves et du personnel afin d'assurer une participation en grand nombre. La Directrice fera une consultation auprès de l'équipe-centre et des élèves au cours du mois de novembre sur base volontaire.

**IL EST PROPOSÉ** par Wladislav Pidvisischi-Danut

Appuyé par Cédrick Richer

### **11.2 Gestion des poubelles de la cafétéria**

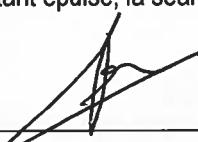
Il a été rapporté par James Bastien, un des représentants des élèves, que les éducatrices jetaient des couches souillées dans les poubelles de la cafétéria. Par conséquent, les odeurs nauséabondes perturbent plusieurs élèves à l'heure du repas. Un suivi sera fait par la Directrice auprès de la technicienne en service de garde à cet effet dans les prochains jours.

## **12 PAROLE AU PUBLIC**

## **13 LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 13 h 59.

Présidence



Direction d'établissement



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

